



Compte Rendu

Réunion du Comité Syndical
du 17.02.2020 - 17h30

SMICTOM du Chinonais – Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
24 place Jeanne d'Arc – 37500 CHINON
Tel : 02 47 93 22 05 – N° gratuit : 0800 196 595
www.smictom.com

L'An Deux Mille Vingt, le 17 Février, à 17h30, , le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.
Date de convocation du Comité : 03.02.2020
Etaient présents : (cf liste jointe)
Membres en exercice : 77
Membres présents : 39
Membres votants : 39 + 3 procurations
Secrétaire de séance : M. JAVELOT Daniel

Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 16.12.2019

Cf. compte rendu adressé par courriel le 03.01.2020 aux délégués titulaires, aux délégués suppléants, aux Maires, et aux Présidents de C.C.

→ Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Délibération 2020.01 : Rapport d'orientations budgétaires : Exercice 2020

Conformément à la loi NOTRe du 07.08.2015, les membres du Comité Syndical délibèrent sur les orientations générales du budget du Syndicat de l'exercice 2020. Lors de ce débat, il est présenté, aux membres du Comité Syndical, les documents ci-joints :

- Rapport d'orientations budgétaires – Exercice 2020
- Prospective financière 2019 - 2022

Conformément aux documents présentés, le Président indique que le projet de Budget 2020 intégrera une hausse du coût à l'habitant de 3,2 % pour la contribution des Communautés de Communes concernant la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2020.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 26 FEV. 2020
Délibération publiée ou notifiée le 26 FEV. 2020

Principales précisions – questions/réponses soulevées lors de la présentation

- **du « Débat d'orientations budgétaires » commenté lors de la séance par Mme V. MARECHAL (INDDIGO)**
- **de la « Prospective financière 2019 – 2022 » commentée lors de la séance par M. H. VIENNET (ORFEOR)**

Nouveau marché d'Exploitation de l'U.V.E.

A compter du 1^{er} avril 2020, un nouveau contrat d'exploitation de l'usine rentrera en vigueur. Ce marché confié à la Sté INOVA Opérations est un marché global qui intègre :

- la prise en charge des résidus : mâchefers et REFIOM
- la prise en charge des OMr pendant les arrêts techniques de l'usine
- Le gestion du vide de four (environ 2000 T d'apports INOVA en 2020) avec versement d'une redevance au SMICTOM.

La structure de ce nouveau marché explique donc l'augmentation au budget 2020 du crédit inscrit au compte 6581. Il convient de prendre en compte en parallèle la diminution des crédits inscrits aux comptes 6586, 6587 et 6588 et de la recette inscrite au compte 7068.

Au niveau TGAP, ce contrat engendre une suppression de la taxe sur les mâchefers du fait de leur valorisation en sous couche routière et une diminution de la taxe pour les OMr pendant les arrêts techniques du fait de leur valorisation à l'UVE de Pithiviers.

Enquête et distribution de bacs

Au budget 2020, il sera inscrit une somme de 70 000 €. Ce crédit budgétaire correspond :

- à la dernière facture de la Sté CONTENUR à laquelle seront déduites des pénalités.
- à la prestation assurée par la Sté URBASER en 2020 pour desservir en bacs les usagers non visités par la Sté CONTENUR.

Soutien Eco-Emballages / CITEO

En 2019, le soutien CITEO versé au SMICTOM a été largement supérieur aux prévisions.

Les raisons de cet écart entre les prévisions et les réalisations 2019 sont de 2 ordres :

- Des recettes 2018 ont été versées en 2019 (décalage dans le temps du versement des soutiens car les liquidatifs sont envoyés très tardivement) ⇒ toujours très difficile de faire des estimations les plus précises possibles.
- A travers le contrat CITEO, le syndicat a bénéficié du soutien à la transition. Les critères demandés semblaient difficiles à remplir mais in fine, ils ont bien été atteints.

Emprunts SMICTOM

Etant donnée la situation du SMICTOM en matière de désendettement à l'horizon 2027, M. V, NAULET (Beaumont en Véron) fait part de son regret que le SMICTOM n'ait pas eu recours à l'emprunt de façon plus importante durant le présent mandat, entre autres, pour entamer les travaux de déchèteries. La période est particulièrement favorable avec des taux d'intérêt très bas.

Mme B. RICARD (St EPAIN) répond qu'effectivement le SMICTOM a une situation financière saine. Néanmoins, il convient de prendre en compte le budget des Communautés de Communes. Ces dernières n'ont pas que les charges du SMICTOM à budgéter.

M. P. MASSARD précise qu'au budget 2020, il est prévu d'inscrire une somme de 35 000 € pour les déchèteries (assistance MO et conseil juridique).

Durant le présent mandat le principal projet a été la conteneurisation. Ce projet a pris beaucoup de temps. Financièrement et techniquement, il était très difficile d'avancer en parallèle sur le dossier des déchèteries.

La modernisation des déchèteries sera un des dossiers prioritaires pour le prochain mandat.

Evolution au-delà de 2023

En ce qui concerne les perspectives à l'horizon 2025, M. GENNETEAU s'interroge sur les hausses de la TGAP, à savoir :

- Incinération : 12 € HT / t en 2020 – 25 € HT / t en 2025
- Enfouissement : 18 € HT / t en 2020 – 65 € HT / t en 2025

Il regrette que la prospective financière ne prenne pas en compte les évolutions de la TGAP.

M. P MASSARD souligne qu'il est très difficile d'aller au-delà de 2023 dans la perspective financière. Il conviendra de s'adapter suivant l'évolution des projets propres au SMICTOM (autofinancement / emprunts) et des projets au niveau départemental et régional.

Pour clore le débat sur les orientations budgétaires, et conformément aux documents présentés, le Président indique que le projet de Budget 2020 intégrera une hausse du coût à l'habitant de 3,2 %, comme en 2019, pour la contribution des Communautés de Communes concernant la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés.

Délibération 2020.02 : Participation du SMICTOM du CHINONNAIS à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical

- que le conseil d'administration du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire a décidé de relancer une consultation en vue de souscrire pour le compte des collectivités et établissements du

département un « contrat groupe d'assurance statutaire » garantissant les frais laissés à la charge des employeurs publics locaux, en vertu de l'application des textes régissant leurs obligations à l'égard de leur personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service ;

- que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat en mutualisant les risques en vertu de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatifs aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} :

Le SMICTOM du CHINONNAIS charge le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2021 auprès d'une entreprise d'assurance agréé et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

Article 2 :

Le SMICTOM du CHINONNAIS précise que les contrats devront garantir tout ou partie des risques suivants :

- Personnel affilié à la C.N.R.A.C.L. :
Décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité/paternité/adoption.
- Personnel affilié à l'I.R.C.A.N.T.E.C. (agents titulaires ou stagiaires et agents contractuels) :
Accident du travail, maladie ordinaire, grave maladie, maternité/paternité/adoption.

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : quatre ans, à effet au 1^{er} janvier 2021.
- Régime du contrat : capitalisation.

Article 3 :

Le SMICTOM du CHINONNAIS s'engage à fournir au Centre de Gestion les éléments nécessaires à la détermination de la cotisation d'assurance.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 26 FEV. 2020
Délibération publiée ou notifiée le 26 FEV. 2020

Délibération 2020.03 : Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.G.E.D.I.)

Pour rappel le syndicat mixte A.G.E.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en

œuvre des nouvelles technologies et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.G.E.D.I. sollicite ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.G.E.D.I., joints en annexe,
- APPROUVE le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- APPROUVE la modification de l'objet du syndicat,
- AUTORISE Monsieur le Président, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.G.E.D.I.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 26 FEV. 2020
Délibération publiée ou notifiée le 26 FEV. 2020

Délibération 2020.04 : Filière Papier/carton REVIPAC

Dans le cadre de son contrat passé avec Citéo pour la filière « emballages ménagers », le SMICTOM a conclu un contrat pour la reprise des déchets papier-carton avec Revipac (cartons issus la collecte sélective et cartons issus des déchèteries)

En plus de la garantie générale de reprise et de recyclage à un prix public convenu (prix de marché suivant la formule définie dans le contrat de reprise), REVIPAC s'est engagé à assurer le paiement d'un prix minimum de reprise fixé à :

- 60 € / t pour les déchets assimilés 5.02A (cartons issus de la collecte sélective),
- 75 € / t pour les déchets assimilés 1.05A (cartons issus des déchèteries).

Or, dans le contexte de l'effondrement du marché mondial du papier-carton à recycler, indépendant de la volonté des acteurs de la filière, qui a vu les prix de la sorte 5.02A divisés par plus de quatre en deux ans, et compte-tenu des difficultés financières corrélatives pour les repreneurs et de ce fait pour REVIPAC, cette dernière a été contrainte de faire jouer la clause de sauvegarde prévue dans la convention particulière Filière papier-carton entre REVIPAC et Citeo/Adelphe.

Dans ce contexte, la Convention Particulière conclue entre REVIPAC et Citeo, ainsi que son annexe portant Contrat type de reprise de la filière papier-carton ont été modifiées pour supprimer la garantie du prix minimum de reprise initialement prévue.

Toutefois, en cas de reprise à prix négatif, Citéo prendrait la différence en charge : le SMICTOM n'aurait donc pas à payer pour l'enlèvement des cartons mais la reprise serait à 0 €.

A titre indicatif, les prix de marché pour Revipac pour le mois de septembre étaient :

- 5.02A (cartons issus la collecte sélective) : 26,96 € / t
- 1.05A (cartons issus des déchèteries) : 48,98 € / t

Aussi, il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur le projet d'avenant proposé par REVIPAC, supprimant la garantie du prix minimum de reprise actuellement prévue, et d'autoriser le Président à signer ce document à toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

- Acceptent le projet d'avenant proposé par REVIPAC, supprimant la garantie du prix minimum de reprise actuellement prévue, et d'autoriser le Président à signer ce document à toutes les pièces nécessaires à son exécution.
- Autorisent le Président à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

26 FEV. 2020

26 FEV. 2020

Principales précisions – questions/réponses soulevées lors de la présentation de ce dossier

Mme S. DE JONCKEERE souligne que le marché des papiers est également fortement perturbé et pose de sérieux problèmes de débouchés en Europe. La filière est en difficulté. Le site UPM est actuellement en recherche de repreneur. Certaines collectivités se retrouvent dans une situation de crise avec la crainte de devoir évacuer leurs papiers dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) ou une UVE.

Pour le SMICTOM, son repreneur est la Sté Norske Skog Golbey. Celle-ci a adressé tout dernièrement un projet d'avenant au syndicat pour abaisser le coût plancher de 85 € /t à 50 € Ce projet d'avenant sera présenté au Comité Syndical du 03.03.2020.

Questions et informations diverses

Date prochaine réunion

Budget 2020, CA 2019 et Compte de Gestion 2019

➤ Réunion du Comité Syndical le **Mardi** 03.03.2020 à 17H30 « Le Cube » PANZOULT

Récapitulatif de la séance

N° 2020.01	Rapport d'orientations budgétaires : Exercice 2020
N° 2020.02	Participation du SMICTOM du CHINONNAIS à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel
N° 2020.03	Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I.)
N° 2020.04	Filière Papier/carton REVIPAC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25

**Le Président,
R. MASSARD**

LISTE DES DELEGUES PRESENTS

REUNION DU COMITE SYNDICAL du 17.02.2020 - 17H30

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C Chinon, Vienne et Loire)	M. ROUX Claude
ANTOGNY LE TILLAC (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
ASSAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard
AVON LES ROCHES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
AZAY LE RIDEAU (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. JEFFROY Jacques
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme CALLOC'H Marlène
BRAYE SOUS FAYE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
BREHEMONT (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
CANDES ST-MARTIN (C.C.Chinon, Vienne et Loire)	M. RAVENEAU Joël
CHAMPIGNY Sur VEUDE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
LA CHAPELLE AUX NAUX (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
CHEILLE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme RESCOURIO Tessa
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	Absents Excusés
COURCOUE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. FOUSSARD Guy
CRISSAY SUR MANSE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
CROUZILLES (C.C Touraine Val de Vienne)	M. NOREL Gérard
FAYE LA VINEUSE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. CAHAN Stéphane
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MOUTARDIER Denis
L'ILE BOUCHARD (C.C Touraine Val de Vienne)	M. GENNETEAU Jean Marie
JAULNAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
LANGAIS (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	M. BAUDRIER Christophe
LEMERE (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BELHANAFI Sofiane
LIGNIERES DE T. (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
LIGRE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
MAILLE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GIRON Virginie
MARCILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
MARIGNY MARMANDE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	Absents
NEUIL (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme SENNEGON Nathalie
NOUATRE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents Excusés
NOYANT DE TOURAINE (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme JUPILLE Michèle
PANZOULT (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents Excusés
PARCAY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. BASSET-CHERCOT François
PONT DE RUAN (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
POUZAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme PESSON Angélique
PUSSIGNY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RAZINES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RICHELIEU (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'AZAY LE RIDEAU)	Absents
RILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RIVARENNES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents Excusés
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. TESSIER Patrice
LA ROCHE-CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RAIMBAULT Cécile
SACHE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents

Mme BRULE Virginie

M. DELATTRE

ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MAULAVE André
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
ST-EPAIN (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme Albert Maryvonne ⇒ procuration donnée à M. SALLARD Raynald (Couziers)
STE MAURE DE TOURAINE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
SAVIGNY EN VERON (Chinon, Vienne et Loire)	M. CHAUVELIN Laurent
SAZILLY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MANCEAU Mickael
TAVANT (C.C Touraine Val de Vienne)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C Touraine Val de Vienne)	M. MOREAU Yves
THILOUZE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. JUZEAU Patrice ⇒ procuration donnée à M. MASSARD Philippe (La Chapelle Aux Naux)
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ARRONDEAU Claude
LA TOUR ST GELIN (C.C Touraine Val de Vienne)	M. DOLATA Bernard
TROGUES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
VALLERES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. DOUCHET Didier ⇒ procuration donnée à M. NAULET Vincent (Beaumont en Véron)
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C Touraine Val de Vienne)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES ROCHERS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. LEGRAND Gérard

Assistaient également

Mme V. MARECHAL (Cabinet INDDIGO)
M. H. VIENNET (Cabinet ORFEOR)
Mme MANSION-BERJON Perrine – DGS C.C. TVV

Services SMICTOM du CHINONNAIS :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme A. CADEAU
- * Mme S. DAUCE
- *

Absents Excusés

Mme CHEMINOT C. – Trésorerie CHINON

Nombre de membres en exercice : 77

**Membres votants en début de séance : 39 + 3
procurations**

Secrétaire de séance : M. JAVELOT Daniel



Débat d'orientations budgétaires

Réunion du Comité Syndical du 17 février 2020

◆ Sommaire



- **Rappel**
- **Contexte**
- **Evolution des recettes et des dépenses de fonctionnement**
 - ◆ Dépenses d'exploitation
 - Hypothèses tonnages
 - Personnel
 - ◆ Recettes d'exploitation
 - ◆ Dette
- **Prospective financière**

● Rapport d'orientations budgétaires

• Rappel

- ◆ La loi NOTRe du 7.08.2015 a créé le rapport d'orientation budgétaire pour les EPCI tels que le SMICTOM du Chinonais (*EPCI de plus de 10 000 hab. comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus*).
- ◆ Dans le délai de 2 mois précédant le vote du budget, le Président doit présenter un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- ◆ Il comporte, en plus, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

• SMICTOM du Chinonais

- ◆ Le SMICTOM du Chinonais regroupe 75 communes et 75 632 habitants au 01/01/2020 (75 687 habitants au 01/01/2019 soit -0,07%)
- ◆ Le syndicat a pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.
- ◆ Il gère la plus grande partie de l'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers à des prestataires via des marchés de prestations de services.
- ◆ L'année 2020 sera marquée par :
 - Elections municipales et renouvellement du comité du syndicat
 - Dépenses
 - Conteneurisation : +30k€ distribution bacs URBASER / 40k€ solde marché de CONTENUR
 - Nouveau marché d'exploitation de l'UVE (modification des dépenses à compter du 01/04/2020)
 - Recettes :
 - Prévisions des pénalités en recette pour la distribution des bacs par CONTENUR +40k€ env. / (minimum 28k€) (95% dotation)
 - Hausse apports Inova sur l'UVE (nouveau marché exploitation)
 - Baisse des apports du SMIPE (évolution intercommunalité) au centre de tri (moins de communes au SMIPE de Bourgueil)
 - Cartons : avenant en cours au contrat de reprise REVIPAC (baisse des prix de reprise / tension sur le marché du carton) soit -40k€

Analyse financière prospective

RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION



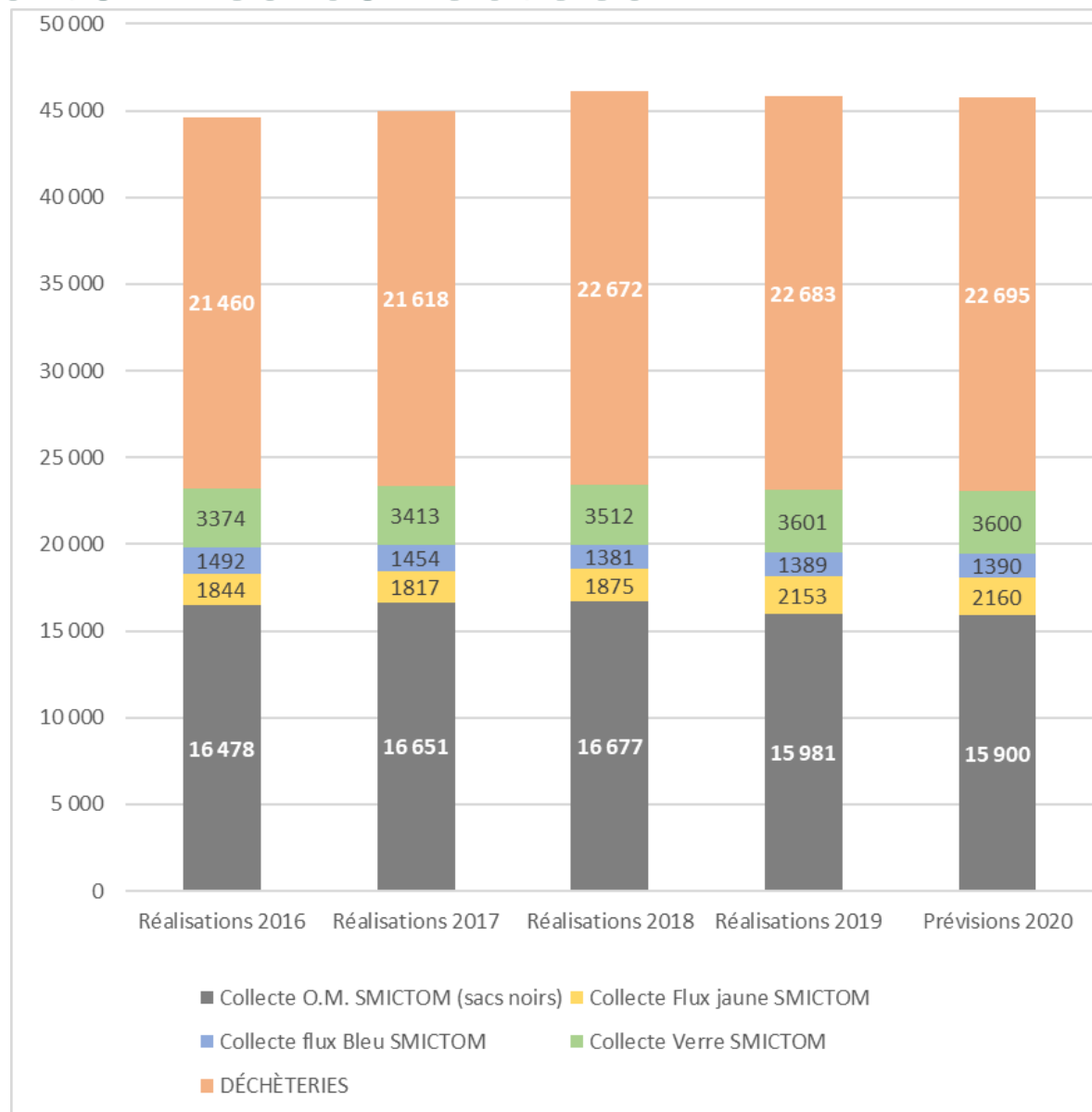
Tonnages collectés / traités et hypothèse du prév 2020

	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Evolution 2020/2019	Evolution 2019/2018
DÉCHETS MÉNAGERS du SMICTOM du CHINONAIIS - Collecte							
Collecte O.M. SMICTOM (sacs noirs)	16 478	16 651	16 677	15 981	15 900	-0,5%	-4,2%
Collecte Flux jaune SMICTOM	1844	1817	1875	2153	2160	0,3%	14,8%
Collecte flux Bleu SMICTOM	1492	1454	1381	1389	1390	0,1%	0,6%
Collecte Verre SMICTOM	3374	3413	3512	3601	3600	0,0%	2,5%
Total Global O.M. SMICTOM collectées	23 188	23 335	23 445	23 124	23 050	-0,3%	-1,4%
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES							
O.M. SMICTOM du CHINONAIIS	15652	15641	15541	15061	15900	5,6%	-3,1%
Refus de tri	697	645	725	817	680	-16,8%	12,7%
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinois	217	221	207	245	250	2,0%	18,4%
OM SUD LOCHOIS	3411	2551	2038	0	0		-100,0%
Apports complémentaires COVED (Refus de Tri CT la Riche)	0	0	0	441	200	-54,6%	
Apports tiers Inova	0	0	0		2100		
TONNAGE Global traité à l'UVE	19 977	19 058	18 511	16 564	19 130	15,5%	-10,5%
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX							
O.M. SMICTOM Du CHINONAIIS traitées en ISDND	825,54	1009	1135	959	1400	46,0%	-15,5%
Mâchefers de l'UVE	4204,28	4042	3910	3431	3496	1,9%	-12,3%
Refus de tri			108				-100,0%
TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2	5 030	5 051	5 153	4 390	4 896	11,5%	-14,8%
Valorisation en mine de sel en Allemagne							
REFIOM de l'UVE	666	587	643	642	670	4,3%	-0,2%
CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONAIIS							
Tonnage SMICTOM du CHINONAIIS entrant au Centre de tri	3336,2	3271	3256	3542	3550	0,2%	8,8%
Tonnages cartons déchèteries SMICTOM du Chinois	381,74	416	461	519	520	0,2%	12,6%
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	452	417	533	0	0		-100,0%
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SMIPE				445	270	-39,3%	
Apport Cartons Industriels SUEZ				43		-100,0%	
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CHINONAIIS	4 170	4 104	4 250	4 506	4 340	-3,7%	6,0%
DÉCHÈTERIES							
Total déchèteries	21 460	21 618	22 672	22 683	22 695	0,1%	0,0%

OM Traité en ISDND : 1074 t en 2020 traités sur l'UVE de Pithiviers en 2020
Mâchefers de l'UVE : dont 2 575 t valorisées en sous-couche routière en 2020

Evolution des tonnes collectées

- Evolution



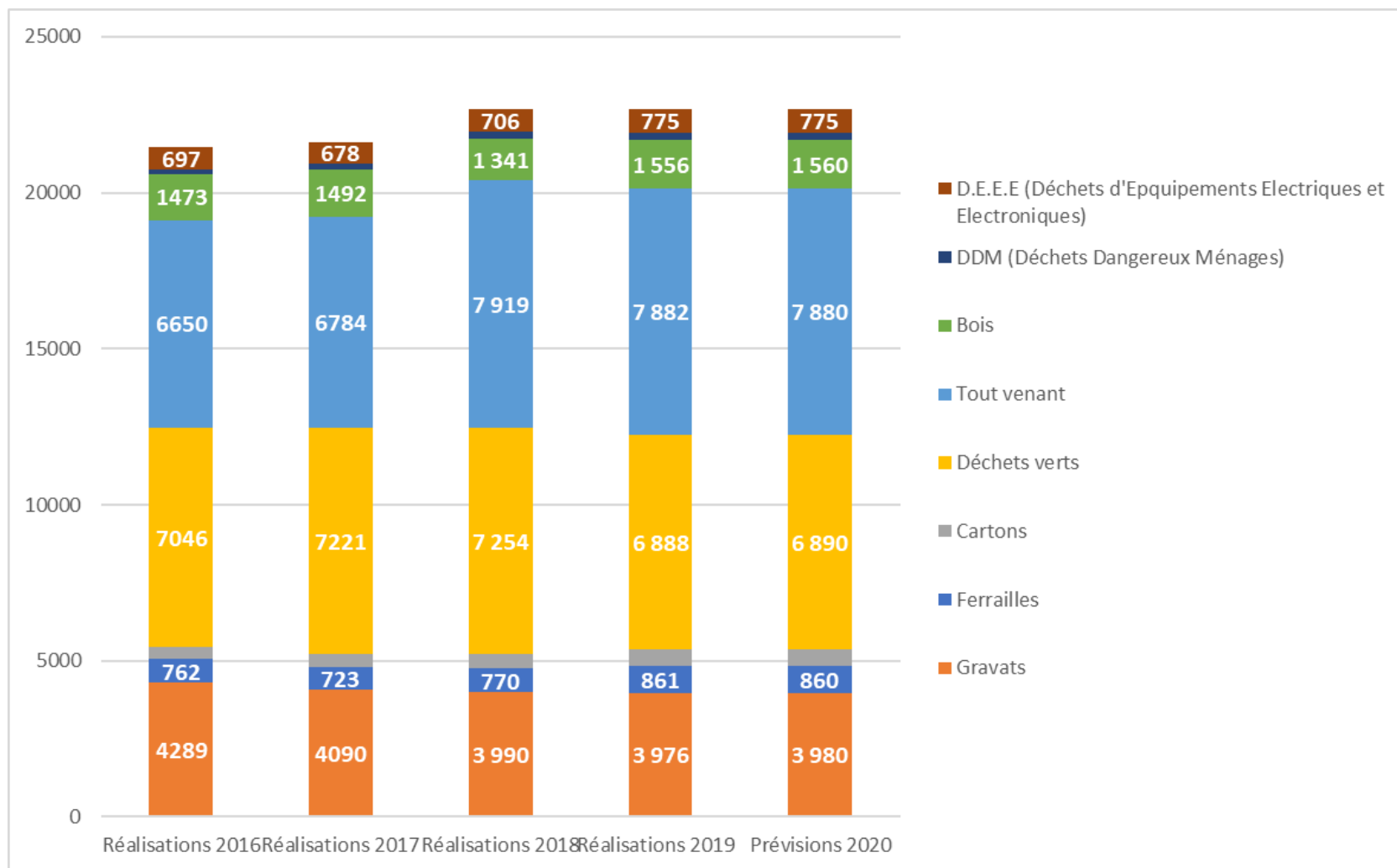
RECKETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

- Tonnages collectés en déchetteries et hypothèse 2020

	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Evolution 2020/2019	Evolution 2019/2018
DÉCHÈTERIES							
<i>Nombre d'habitants desservis</i>	74 981	75 208	75 412	75 498	75 467	0	0
Gravats	4289	4090	3 990	3 976	3 980	0,1%	-0,4%
Ferrailles	762	723	770	861	860	-0,1%	11,8%
Cartons	382	419	465	519	520	0,2%	11,6%
Déchets verts	7046	7221	7 254	6 888	6 890	0,0%	-5,0%
Tout venant	6650	6784	7 919	7 882	7 880	0,0%	-0,5%
Bois	1473	1492	1 341	1 556	1 560	0,3%	16,0%
DDM (Déchets Dangereux Ménages)	160	211	227	226	230	1,8%	-0,4%
D.E.E.E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	697	678	706	775	775	0,0%	9,8%
Total déchèteries	21 460	21 618	22 672	22 683	22 695	0,1%	0,0%

RECKETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

Tonnages collectés en déchetteries



Personnel

Evolution du personnel

	Année 2019 (situation au 31.12.2019)	Prévisions 2020	Observations
Effectifs :			
Titulaires			
Ingénieur Principal	1	1	
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	0	1	<p>La masse salariale est un poste de dépenses représentant 3,74 % du budget de fonctionnement du SMICTOM en 2019 (3,38 % en 2018)</p> <p>Compte tenu de la charge de travail et des projets du SMICTOM en cours ou à venir, il a été proposé la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe afin de seconder l'Ingénieur dans le suivi d'exploitation (cf. dél. du CS du 16.12.2019) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur : gestion des projets (déchèteries, centre de tri, UVE, extension des consignes de tri etc.), veille technique et juridique, relations avec les éco-organismes... Adjoint Technique de 2^{ème} classe : suivi d'exploitation et optimisation de la collecte, suivi d'exploitation déchèteries, centre tri, UVE, collecte et traitement, optimisation, gestion des bacs et conteneurs... <p>Une animatrice en place sera nommée au 01.03.2020 sur ce nouveau poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe (intégration directe filière animation / filière technique).</p> <p>Le SMICTOM recrutera donc pour le 01.03.2020, un/e 3^{ème} Animateur/trice au grade d'adjoint d'animation/adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.</p>
Secrétaire de Mairie	1	1	
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	1	
Adjoint d'animation Principal de 2 ^{ème} classe	3	3	
Adjoint Administratif (poste chargé de communication)	1	1	
Non titulaires	0	0	
		+1	
Equivalent temps plein	6,7		
Nbre heures payées	10 570 h		
Arrêts travail :			
Maladie ordinaire	36 jours		
Accident travail	/		
Dépenses annuelles du personnel	325 029 €		
Remboursements sur rémunérations du personnel	1 021 €		
Dépenses nettes du personnel	324 008 €		
Dépenses réelles de fonctionnement	8 674 441€		
Part des dépenses du personnel dans le budget de fonctionnement du SMICTOM	3,74 %		

RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

• Dépenses de fonctionnement prévisionnelles (hors 66)

Dépenses de fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	228 695 €	217 102 €	197 915 €	110 454 €	134 300 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	59 683 €	66 117 €	80 884 €	46 156 €	107 085 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27 249 €	22 700 €	24 135 €	16 187 €	34 300 €
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	14 143 €	14 558 €	15 686 €	14 345 €	17 890 €
dont CNFPT et CDG	3 703 €	3 800 €	3 777 €	3 887 €	4 290 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	295 312 €	307 036 €	310 939 €	321 947 €	358 300 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 290 713 €	7 391 176 €	8 503 517 €	7 939 692 €	8 429 450 €
<i>653 et 4 - Elus et div courants</i>	<i>26 403 €</i>	<i>25 903 €</i>	<i>26 088 €</i>	<i>26 433 €</i>	<i>30 300 €</i>
<i>658 - Charges diverses de gestion courante</i>	<i>7 264 310 €</i>	<i>7 365 273 €</i>	<i>8 477 429 €</i>	<i>7 913 260 €</i>	<i>8 399 150 €</i>
6581 - Exploitation U.V.E.	1 806 537 €	1 891 700 €	1 914 865 €	1 890 012 €	2 540 000 €
6582 - Collecte o.m et tri sélectif	3 045 430 €	3 011 595 €	3 360 557 €	3 196 931 €	3 312 000 €
65822 - Marquage des colonnes	25 150 €				18 000 €
65833 - Déchetteries CC	1 737 237 €	1 864 786 €	2 047 354 €	2 164 921 €	2 198 000 €
6585 - compostage	14 870 €	14 532 €	10 899 €	28 937 €	28 000 €
6586 - Trait. transp. REFIOM	105 182 €	96 524 €	107 492 €	106 744 €	26 500 €
6587 - Exploitat° en CET	73 938 €	94 611 €	110 187 €	106 491 €	- €
6588 - Transport et trait. mâchefers	366 512 €	310 502 €	316 071 €	276 364 €	106 650 €
6589 - Campagne de communication col.sélec	89 454 €	81 022 €	83 494 €	85 399 €	100 000 €
658.10 - Enquête et distribution bacs			526 511 €	57 458 €	70 000 €
6588- Régularisation				2 €	- €
67 - Dépenses div. et exceptionnelles (point de regroupement)	3 508 €	3 506 €	1 235 €	208 805 €	80 500 €
TOTAL Dépenses réelles (hors frais financiers)	7 919 304 €	8 022 194 €	9 134 310 €	8 657 587 €	9 161 825 €

RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION



- **Dépenses de fonctionnement prévisionnelles**
 - ◆ 2018, 2019 – Données réelles / Compte administratif
 - ◆ 2020 - Compte 60, 61, 62, 63, 64 et 65 hors 658 – A noter :
 - Compte 60 : Baisse des charges de sacs (jaune et noir) / 2018 - liée à la conteneurisation
 - Compte 61: AMO marché d'exploitation UVE (+50 k€) compte 62
 - ◆ Compte 64 : + 36k€ - Recrutement (1 animatrice) au 01/03/2020 + évolution indiciaire
 - ◆ Collecte PAP/PAV : 2,6 M d'€ en 2020 (rév. des prix + tonnage SMICTOM attendu en 2020)
 - Collecte PAP 2,3Md'€ - rév. des prix (+3,11% en moyenne/an depuis le début du marché) - URBASER
 - Collecte PAV 242k€ - rév. des prix (+2,5% en moyenne/an depuis le début du marché) - Véolia
 - ◆ Dépenses liées au centre de tri – marché d'exploitation : 725 k€
 - Révision des prix de 2,8% en moyenne/an depuis le début du marché + tonnage SMICTOM attendu en 2020
 - ◆ Dépenses liées à l'UVE : 2,7Md'€ en 2020 contre 2,4M d'€ en 2019
 - Exploitation – marché d'exploitation : Nouveau marché au 01/04/2020 (2,5 M d'€ en 2020 /1,9 en 2019)
 - Traitement REFIOM : 26,5k€ en 2020 / 107,5k€ en 2019 (inclus dans le marché d'INOVA dès le 01/04/2020)
 - Traitement en CET : 0k€ en 2020 / 106,5k€ en 2019 (inclus dans le marché d'INOVA dès le 01/04/2020)
 - Traitement Mâchefers : 106,6k€ en 2020/ 276k€ en 2019 (inclus dans le marché d'INOVA dès le 01/04/2020)
 - ◆ Dépenses liées aux déchetteries – Marché d'exploitation (révision des prix entre 1,1% et 1,9%)
 - ◆ Enquête–Conteneurisation : 70k€ en 2020 (Distribution bac/URBASER 30k€ + solde CONTENUR)
 - ◆ Soutien Aménagement aux points de regroupement : 75k€ en 2020 (205k€ en 2019)

RECKETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

- **Hypothèses tonnages apportés**
 - ◆ Apport tiers OM : Coved + INOVA + DIB
 - ◆ Vente de Vapeur UVE / Hôpital
 - ◆ Apport complémentaire centre de tri (SMIPE) en baisse

	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Evolution 2020/2019	Evolution 2019/2018
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE D'ORDURES MÉNAGÈRES							
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinonais	217	221	207	245	250	2,0%	18,4%
OM SUD LOCHOIS	3411	2551	2038	0	0		-100,0%
Apports complémentaires COVERED (Refus de Tri CT la Riche)	0	0	0	441	200	-54,6%	
Apports tiers Inova	0	0	0		2100		
TONNAGE Global traité à l'UVE	19 977	19 058	18 511	16 564	19 130	15,5%	-10,5%
Tonnage Vapeur Vendu à l'Hopital	6450	6225	6459	6511	6500	-0,2%	0,8%
CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONNAIS							
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	452	417	533	0	0		-100,0%
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SMIPE				445	270	-39,3%	
Apport Cartons Industriels SUEZ				43		-100,0%	
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CH	4 170	4 104	4 250	4 506	4 340	-3,7%	6,0%

RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

Recettes de fonctionnement prévisionnelles

Recettes de fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	1 413 902 €	1 371 415 €	1 334 921 €	1 057 537 €	921 600 €
701 - Ventes produits finis int - VAPEUR	206 354 €	203 631 €	214 480 €	223 420 €	210 000 €
706 - Prestations de services	1 057 216 €	1 007 419 €	973 420 €	718 482 €	651 600 €
7060 - Dechets commerciaux d.i.b.	26 736 €	26 282 €	25 841 €	30 833 €	32 000 €
7061 - Apports extérieurs/centre de tri	125 078 €	107 520 €	151 369 €	128 319 €	79 000 €
7065 - Apports prof en déchèteries		24 861 €	28 543 €	24 895 €	26 000 €
7064 - Reprise matériaux /filères recycla	503 512 €	526 944 €	515 125 €	503 534 €	425 000 €
7068 - Incinération O.M. Tiers	401 890 €	321 813 €	252 543 €	30 901 €	89 600 €
708 - Produits des activités annexes	150 332 €	160 365 €	147 021 €	115 635 €	60 000 €
7085 - Ports frais accessoires fact.(sacs)	146 041 €	149 153 €	146 912 €	115 635 €	60 000 €
74 - Subventions d'exploitation (soutiens)	931 907 €	945 357 €	933 665 €	1 186 144 €	1 005 000 €
743.1 -Soutiens Eco emballages / CITEO- EMBALLAGES	839 571 €	799 480 €	813 576 €	1 069 604 €	890 000 €
743.2 - soutiens ecoFolio / CITEO -ECO FOLIO	40 000 €	73 026 €	62 550 €	69 348 €	69 000 €
743.3 - soutiens Eco systemes, D3E,	38 099 €	37 193 €	42 157 €	32 000 €	32 000 €
743.4 - Soutiens ECO DDS	6 496 €	5 340 €	8 019 €	7 795 €	7 000 €
743.5 - Soutiens Eco TLC	7 741 €	7 318 €	7 364 €	7 397 €	7 000 €
75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (hors contribution com.)	1 693 827 €	1 805 279 €	1 942 357 €	2 113 673 €	2 096 400 €
7581 - Extensions collectes services particuliers (collectes estivales)	53 563 €	53 698 €	29 810 €	8 136 €	11 600 €
75811 - Contribution spécifique CCTVi				45 267 €	- €
75833 - contributions déchetteries	1 605 557 €	1 741 029 €	1 902 568 €	2 044 154 €	2 070 000 €
7588-mises à dispo COMPOSTEURS- régie	6 194 €	6 038 €	5 566 €	11 678 €	10 000 €
7588.4-Parts salariales tickets dejeuners	4 489 €	4 514 €	4 412 €	4 434 €	4 800 €
Autres recettes diverses et exceptionnelles	86 627 €	1 384 €	4 853 €	6 468 €	40 000 €
Totales recettes réelles hors Contribution (75)	2 345 809 €	2 328 708 €	2 283 416 €	2 266 261 €	1 981 400 €
Evolution des recettes hors contribution	5,4%	-0,7%	-1,9%	-0,8%	-12,6%

RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION



• Recettes de fonctionnement prévisionnelles

- ◆ Recettes liées à l'usine : 331,6k€ en 2020 / 285k€ en 2019
 - Apport OM Tiers : 89,6k€ en 2020 (COVED + INOVA) (31k€ en 2019)
 - Fin des apports de la CC du Sud Lochois en 2019 (322k€ en 2017 et 250k€ en 2018)
 - Apport de DIB : constant 32k€ 2020 (31k€ en 2019)
 - Vente de chaleur à l'hôpital / usine : constant (223,5k€ en 2019 / 210k€ en 2020)
 - renouvellement du contrat au 01/06/2019
- ◆ Centre de tri: 79k€ contre 128,3k€ en 2019 - Apport SMIPE en baisse (évolution de l'intercommunalité)
 - fin des apports extérieurs CC Sud-Lochois en 2018 (151k€ en 2018)
- ◆ Vente de sacs (60k€ contre 115k€ en 2019) : baisse liée à la conteneurisation
- ◆ Recettes de soutien des éco-organismes (1 005k€)
- ◆ Autres produits de gestion (composteur/ TR) : 10K€
- ◆ Les recettes de fonctionnement hors Contributions des collectivités adhérentes baissent de près de 285k€ entre 2019 et 2020 soit de -12,6%
 - Elles représentent 24,51% des recettes réelles en 2019.
 - A noter pour expliquer la baisse :
 - Les soutiens de CITEO affectés ne correspondent pas aux années civiles (2018-2019) (d'où une baisse apparente en 2020)
 - Contribution exceptionnelle CCTVI de 45 k€ en 2019
 - Baisse des ventes de sacs noirs de 55 k€ en 2020

RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION



• Contributions des collectivités

- ◆ Contribution à l'habitant
 - Contribution à l'habitant modulé selon un coefficient en fonction de la fréquence de collecte OMR
- ◆ Contribution déchetterie : refacturée au coût réel de chaque déchetterie de chaque adhérent
- ◆ Contribution « services particuliers » : refacturée au coût réel pour chaque adhérent (collecte estivale, ...)

	2015	2016	2017	2018	2019
€/habt	58,82€	58,82€	58,82€	59,94€	61,32€

Contributions des collectivités

Caractéristiques

- Proposition du bureau : +3,2% entre 2019 et 2020

Répartition par communautés de communes								(cout habitant 2020 - fréq. 1 ==>	63,84		
Collectivités	nbre habit	Fréq 1	Fréq 2	Fréq 3	Fréq 4	Fréq 5	contributions habitants total € HT	évolution CONTRIBUTION % 2019-2020	évolution population 2019/2020 %		
années											
C.C. Touraine	2019	17987	15004	2983	0	0	0	1 149 575,53			
Vallée de l'Indre	2020	18 155	15 132	3 023	0	0	0	1 197 618,91	4,18%	0,9%	
		18 155									
C.C Touraine Val de Vienne	2019	25864	23761	1861	0	0	242	1 630 452,87			
	2020	25 674	23 615	1 818	0	0	241	1 669 936,74	2,42%	-0,7%	
		25 674									
CC Chinon, Vienne et Loire	2019	22275	15260	5371	1393	0	251	1 477 988,28			
	2020	22102	15137	5338	1381	0	246	1 513 456,41	2,40%	-0,8%	
		22102									
C.C. Touraine Ouest	2019	9536	7877	1659	0	0	0	610 418,79			
Val de Loire	2020	9 677	8 018	1 659	0	0	0	638 965,11	4,68%	1,5%	
		9 677									
Port de Pile (rattaché à port sur vienne)	2019	25	25					1 546,50			
	2020	24	24					1 532,16	-0,93%		
TOTAL	total 2019	75687	61927	11874	1393	0	493	4 869 981,97			
TOTAL	total 2020	75 632	61926	11838	1381	0	487	5 021 509,33	3,11%	-0,07%	

Contribution des déchèteries - prévisions 2020

propositions CONTRIBUTIONS DECHETERIES - 2020					
Déchèteries	Prévisions 2019 - HT	Réalisé 2019- HT (hors dérogations*)	Prévisions 2020- HT (hors dérogations)	Evolution decheteries % Réalis.2019/ prév 2020	observations / modifications ou petits équipements supplém. en prévisions 2020
AZAY LE RIDEAU	269 967	274 829	281 143	2,3%	
RIVARENNES	92 941	93 737	96 432	2,9%	
SACHE	122 190	122 096	125 575	2,8%	
L'ILE BOUCHARD	215 500	224 518	225 840	0,6%	déboureur branchement pompe (2000 €)
RICHELIEU	204 501	202 109	207 183	2,5%	
NOYANT de Touraine	289 977	289 072	298 572	3,3%	Modif éclairage (3000€)
PORTS SUR VIENNE	77 068	72 062	75 098	4,2%	Modif éclairage (1000€)
CHINON	263 412	271 193	274 709	1,3%	reprise bitume (1000€)
LA ROCHE CLERMAULT	69 362	67 286	69 710	3,6%	
SAVIGNY EN VERON	241 610	245 525	229 650	-6,5%	éclairage (4000€)
CINQ MARS LA PILE	182 933	181 728	186 393	2,6%	
TOTAUX	2 029 461 €	2 044 154 €	2 070 305 €	1,3%	

*cf délibération du 19/12/2017 : Dérogations accordées pour les visites en déchèteries d'une communautés de communes vers une autre,

◆ Analyse de la dette

• Structure de la dette

- ◆ 5 emprunts en cours en 2020 à taux fixe
 - Fin de deux emprunts en 2019
 - Un nouvel emprunt en 2019 sur 5 ans
- ◆ En 2020, le montant des annuités d'emprunt (306,5k€) baisse de 21% soit -81,3k€ par rapport à 2019.

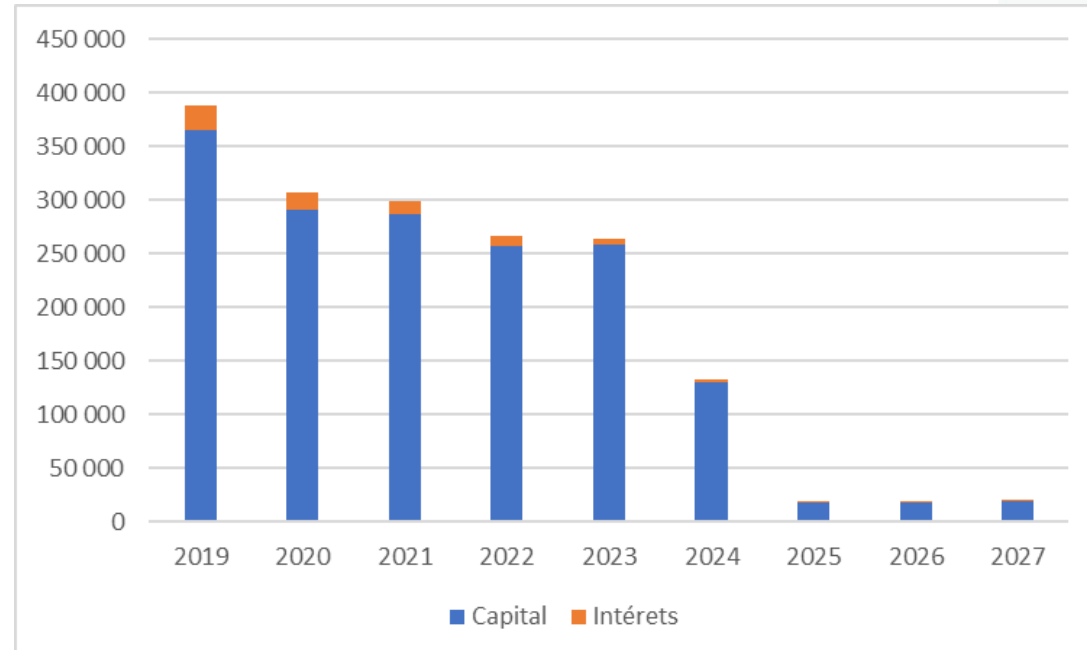
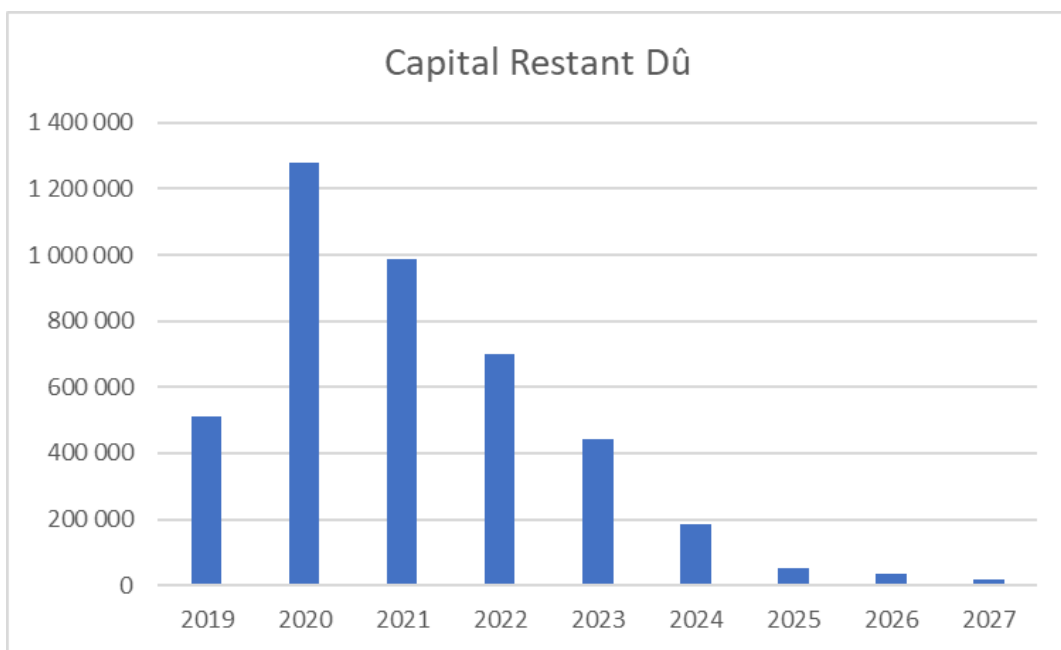
• Caractéristiques des emprunts en cours :

<i>Emprunts</i>	<i>Numéro</i>	<i>Organisme prêteur</i>	<i>Montant d'emprunt en €HT</i>	<i>Capital restant dû au 31/12/2019</i>	<i>Date de début</i>	<i>Date de fin</i>	<i>Taux</i>	<i>Type de taux</i>
CONSTRUCTION DECHETERIES RIVARENNES ET SACHE	7006083	CAISSE D'EPARGNE	220 000	32 620	25/11/2006	25/08/2021	3,84	Fixe
A.M.O. / PROJET USINE	7260717	CAISSE D'EPARGNE	250 000	129 066	25/08/2008	25/12/2027	4,81	Fixe
ASSISTANCE MAITRISE D'OEUVRE-PROJET UVE	7497386	CAISSE D'EPARGNE	250 000	66 667	31/03/2009	31/12/2023	3,99	Fixe
A.M.O. USINE- DIOXINES	86438810	CREDIT AGRICOLE	160 000	32 000	15/02/2012	15/11/2021	3,36	Fixe
ACQUISITION BAS ROULANTS ET CONTENEURS	20092302	Crédit Mutuel	1 130 000	1 017 000	31/07/2019	30/04/2024	0,60	Fixe
				1 277 352				

	<i>capital</i>	<i>intérêts</i>	<i>Annuité</i>
<i>Annuité de l'exercice 2017</i>	264 423 €	33 712 €	298 135 €
<i>Annuité de l'exercice 2018</i>	276 229 €	24 712 €	300 941 €
<i>Annuité de l'exercice 2019</i>	365 626 €	18 353 €	383 979 €
<i>Annuité de l'exercice 2020</i>	290 605 €	15 875 €	306 480 €

● Analyse de la dette

- **Evolution de la dette 2019-2027**
 - ◆ Extinction de la dette des emprunts en cours
 - ◆ Hors nouvel emprunt sur 2020





Prospective financière

Plan pluriannuel d'investissement

Programme d'investissement : 10,6 million d'€ sur 2020-2025 (si UVE fermeture en 2025 et hors investissement courant)

Projet	Montant	Période	Commentaire
Optimisation des déchèteries	8,3 M€ HT	2021/2025	
Création d'un centre de tri interdépartemental	235 k€	2018/2020	Prise de participation dans une SPL
Reconversion du centre de tri du SMICTOM du Chinonais en centre de transfert	1,3M € HT	2021-2022	
Prolongation transitoire de l'UVE jusqu'en 2025	570 k € HT	2020/2023	Prolongation jusqu'en 2025
<i>Devenir de l'UVE</i>	<i>33 à 35 M d'€HT (revamping ou reconstruction)</i>	<i>2023/2025</i>	<i>En cours de réflexion Autre scénario : fermeture UVE (315 k€ en 2025)</i>

◆ Prospective financière

Plan pluriannuel d'investissement

• Synthèse PPI

- ◆ L'investissement moyen annuel a été de 435k€/an sur la période 2016-2019 avec 1,1Md'€ de conteneurisation en 2019.
- ◆ L'investissement prévisionnel moyen annuel sera de 1,4Md'€ sur la période 2020-2026.

Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Investissement courant	81 000 €	89 000 €	102 000 €	115 000 €	141 000 €	141 000 €	141 000 €	810 000 €
Conteneurisation								- €
Déchetterie	35 000 €	182 000 €	1 210 000 €	2 407 000 €	2 676 000 €	1 004 000 €	817 000 €	8 331 000 €
Reconversion CDT		965 000 €	315 000 €					1 280 000 €
Maintient UVE actuel jusqu'en 2025	350 000 €			220 500 €		315 000 €		885 500 €
SPL	119 121 €							119 121 €
Total	585 121 €	1 236 000 €	1 627 000 €	2 742 500 €	2 817 000 €	1 460 000 €	958 000 €	11 425 621 €

Analyse financière prospective: à suivre

PROSPECTIVE FINANCIÈRE

**Prospective financière
2020-2022**

**Février 2020
Hugues VIENNET pour Orfeor
06-87-30-58-80**

Votre interlocuteur : Virginie MARECHAL

Fonction : Responsable d'activité Pôle juridique et financier

Tél. : 06 33 00 56 820

Mail : v.marechal@hotmail.com

www.inddigo.com



DEPUIS
1986



Prospective financière



2019-2022



Sommaire :

Rappels 03-2019 et Réalisations budgétaires

Rappels prospective 03-2019 - p1
Réalisations budgétaires 2019 + BP 2020 p2 et 3

Hypothèse pour la prospective financière 2019-2022 - V1 2020

Les Hypothèses de simulation 2020 et suivantes p4
Exploitation 2019-2022 au détail p5

Prospective financière 2019-2022 – V1 2020

p6 à 8

Rappel mars-2019 : Alternative V2bis - Epargne de gestion = 0 en 2020

Synthèse comptable et financière			BP 2019 projeté - CC + 3,2 % en 2019 et en 2020							
Régime comptable	M14	en milliers d'euros	Rétrospective			An 0	Prospective			
Collectivité	Smictom du Chinonnais		CA	CA	CA	CA	PROSP	PROSP	PROSP	PROSP
Simulation prospective : V2 bis - EG = 0 en 2020			2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Exploitation Smictom du Chinonnais										
RF	Recettes		8 519	8 762	8 774	8 968	8 788	8 981	9 023	9 065
DF	Dépenses		7 691	7 919	8 022	9 134	9 117	8 981	9 153	9 328
EG=RF-DF	Epargne de gestion (CAF de gestion)		828	843	752	-167	-329	0	-130	-263
Remboursement dette et frais financiers										
I	Intérêts		63	41	27	23	23	23	16	54
EB=EG-I	Epargne brute (CAF brute)		765	802	725	-190	-353	-23	-146	-317
K	Capital		243	253	264	276	366	366	289	410
An = I+K	Annuité totale (pour mémoire)		307	294	291	299	389	389	305	464
	<i>dont Annuité prospective</i>					<i>0</i>	<i>120</i>	<i>230</i>	<i>230</i>	<i>395</i>
AT	<i>Aléas risque de taux</i>					<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
EN=EB-K	Epargne disponible (CAF ou Epargne nette)		521	549	461	-466	-718	-389	-435	-727
Investissement Smictom du Chinonnais										
RI	Recettes		0	0	0	19	0	0	0	0
DI	Dépenses		179	307	119	168	1 326	835	2 277	2 837
	<i>dont financières (titres de participations)</i>					<i>119</i>	<i>119</i>			
BF=DI-RI	Besoin de financement		179	307	119	149	1 326	835	2 277	2 837
Equ=EN-BF	Equilibre d'exercice (avant dette)		343	242	342	-615	-2 044	-1 224	-2 712	-3 563
FdR 1	Fonds de roulement disponible 1-01		3 002	3 344	3 586	3 928	3 313	2 399	1 176	581
DET	Emprunts nouveaux de l'exercice		0	0	0	0	1 130	0	2 118	2 837
FdR 2 = FdR 1+Equ +Equ	Fonds de roulement disponible 31-12		3 344	3 586	3 928	3 313	2 399	1 176	581	-145
Valeur Fonds roulement en jours de charges										
			158,71	165,29	178,72	132,40	96,05	47,77	23,19	-5,69
Jour de charges										
			21,07	21,70	21,98	25,03	24,98	24,61	25,08	25,56

RAPPEL Général : Pour atteindre l'objectif du scénario V2bis (Epargne de Gestion = 0 en 2020) il apparaissait nécessaire de faire évoluer les Contributions collectives de 3,2% en 2019 puis en 2020 ... dans l'hypothèse d'un Budget 2019 réellement prévisionnel.

Réalisations budgétaires 2019 – Avec rappel des années antérieures ...

Réalizations budgétaires SMICTOM-C		CA 2016	CA 2017	CA 2018	A	B	= A - B
					CA 2019	Position au 4-03-2019	Evolution CA 2019
RF	Total RRF au CA	8 709 632	8 773 996	8 967 713	9 233 336	8 787 575	445 760
	tx réal.	101,2%	100,5%	102,8%	106,9%		
DF	Total dépenses de gestion CA	7 919 304	8 022 194	9 134 310	8 656 780	9 116 940	- 460 160
	tx réal.	90,5%	83,7%	86,1%	95,0%		
EG = RF-DF	Epargne de gestion constatée	790 328	751 802	- 166 597	576 556	- 329 365	905 921
I	Charge financière au CA	40 730	26 743	23 189	17 893	23 234	- 5 341
EB = EG-I	Epargne brute constatée	749 598	725 058	- 189 786	558 663	- 352 598	911 262
K	Remboursement d'emprunts au CA	253 192	264 423	276 229	365 626	365 626	-
EN = EB-K	Epargne nette Constatée (disponible)	496 407	460 635	- 466 015	193 037	- 718 224	911 262

Rappel 1 : Sur 2016-2017, l'exploitation génère près de **1 M d'euros** de **Capacité d'autofinancement nette** (Excédent après paiement des charges de la dette = CAF nette = Epargne nette cumulée),

Rappel 2 : L'exploitation 2018 génère un résultat financier négatif au CA (déficit net) de **- 466 k.euros** .

Exercice 2019 : Avant décision d'augmentation des contributions collectives de 3,2% (position 04-03-2019), la CAF négative de 718 k€ aurait amputé d'autant les réserves disponibles (Fonds de roulement) ...

En réalité, au CA – provisoire - 2019, les **recettes encaissées** en supplément / aux recettes prévues représentent un peu plus de 7% de la position au 4-03-2019 soit **+ 445,7 k€**; dans le même temps, les **dépenses décaissées** réelles apparaissent inférieures aux dépenses budgétées de 5,2 % soit **- 460,1 k€** (A-B).

Ainsi, au **31-12-2019** (si la position est confirmée par le CA définitif) ce sont **plus de 193 k€** qui viennent alimenter le **fonds de roulement** du SMICTOM, soit **+ 911 k€** / au déficit annoncé.

Réalisations budgétaires 2019 (yc DM et CC+3,2%) – et BP 2020 ... au détail

Du BP 2019 au BP 2020	BP 2019 + DM et CC +3,2%	CA Prév. 2019	Evol/BP	BP 2020 prév.	Evol./CA 2019	Tx évol / BP 2019
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	1 036 800	1 057 537	2,0%	921 600	-12,9%	-11%
<i>dont 701 - Ventes produits finis int</i>	<i>190 000</i>	<i>223 420</i>	<i>17,6%</i>	<i>210 000</i>	<i>-6,0%</i>	<i>11%</i>
<i>et 706 - Prestations de services</i>	<i>716 800</i>	<i>718 482</i>	<i>0,2%</i>	<i>651 600</i>	<i>-9,3%</i>	<i>-9%</i>
<i>et 708 - Produits des activités annexes</i>	<i>130 000</i>	<i>115 635</i>	<i>-11,0%</i>	<i>60 000</i>	<i>-48,1%</i>	<i>-54%</i>
74 - SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	907 000	1 186 144	30,8%	1 005 000	-15,3%	11%
<i>dont 741 -Soutiens Eco emballages / CITEO- EMBALLAGES</i>	<i>800 000</i>	<i>1 069 604</i>	<i>33,7%</i>	<i>890 000</i>	<i>-16,8%</i>	<i>11%</i>
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 961 508	6 989 655	0,4%	7 122 221	1,9%	2%
<i>dont 7580 - Contributions communes Collecte et trait.</i>	<i>4 869 980</i>	<i>4 869 982</i>	<i>0,0%</i>	<i>5 025 821</i>	3,2%	3,2%
TOTAL Recettes réelles	8 905 308	9 233 336	3,7%	9 088 821	-1,6%	2,1%
Taux Contributions collectives (Collecte et Traitement)		53%		55%		
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	223 200	110 454	-50,5%	134 300	21,6%	-40%
61 - SERVICES EXTERIEURS	109 000	46 156	-57,7%	107 085	132,0%	-2%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	40 800	16 187	-60,3%	34 300	111,9%	-16%
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	17 900	14 345	-19,9%	13 600	-5,2%	-24%
64 - CHARGES DE PERSONNEL	342 400	321 142	-6,2%	358 300	11,6%	5%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 093 640	7 939 691	-1,9%	8 429 450	6,2%	4%
<i>dont 658 - Charges d'exploitation (délégée)</i>	<i>8 061 340</i>	<i>7 913 258</i>	<i>-1,8%</i>	<i>8 399 150</i>	<i>6,1%</i>	<i>4%</i>
TOTAL Dépenses réelles (Gestion/Exploit.)	9 126 940	8 656 780	-5,2%	9 161 825	5,8%	0,4%
Taux de délégation (ycompris Elus)		92%		92%		
Taux Charges directes		8%		8%		

Hypothèses pour l'exploitation 2021-2022 ... - 10 février 2020

POUR LES DEPENSES : Nous avons repris les mêmes hypothèses qu'en mars 2019 avec complément →

Dépenses directes du SMICTOM : +1% par an pour 2021 et 2022.

Délégations : reprise des hypothèses d'exploitation du service sur le 65 – Exploitation (**attention, cependant**, aux évolutions de TGAP prévues dès 2021-2022 -Enfouissement et Incinération- et coût de l'extension des consignes de tri ...-)

Complément : baisse légère des charges, exit distribution de bacs et soutiens aux points de regroupements dès 2021 ...

POUR LES RECETTES :

Contributions des collectivités (traitement et collecte) : Dans le droit fil des décisions annoncées en mars dernier, et afin de retrouver l'équilibre financier en 2021 et/ou 2022, nous intégrons une augmentation « homéopathique » de 1% par an pour 2021 et 2022 / BP 2020.

Contributions déchetteries, fixées en fonction des dépenses, cf. projections du service pour le DOB 2020 ...

Autres recettes (subv. Organismes agréés) : stables sur la période (figées au niveau BP 2020) ...

en kilo-euros

	Réalisé		Calculé		
	2018	2019	2020	2021	2022
7580 - Contributions communes	4 751,92	4 869,98	5 025,82	5 076,08	5 126,84
		évolution	3,20%	1,00%	1,00%

... et, pour les investissements, la PPI annoncée : - 10 février 2020

Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Investissement courant	81 000 €	89 000 €	102 000 €	115 000 €	141 000 €	141 000 €	141 000 €	810 000 €
Conteneurisation								- €
Déchetterie	35 000 €	182 000 €	1 210 000 €	2 407 000 €	2 676 000 €	1 004 000 €	817 000 €	8 331 000 €
Reconversion CDT		965 000 €	315 000 €					1 280 000 €
Maintient UVE actuel jusqu'en 2025	350 000 €			220 500 €		315 000 €		885 500 €
SPL	119 121 €							119 121 €
Total	585 121 €	1 236 000 €	1 627 000 €	2 742 500 €	2 817 000 €	1 460 000 €	958 000 €	11 425 621 €



Projection 2019-2022 pour l'exploitation

Projection de l'exploitation 2019-2022	CA Prév. 2019	Evol/BP	BP 2020 prév.	Evol./CA 2019	Prosp 2021	Evol	Prosp 2022	Evol
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	1 057 537	2,0%	921 600	-12,9%	972 600	5,5%	973 206	0,1%
<i>dont 701 - Ventes produits finis int</i>	223 420	17,6%	210 000	-6,0%	210 000	0,0%	210 000	0,0%
<i>et 706 - Prestations de services</i>	718 482	0,2%	651 600	-9,3%	702 000	7,7%	702 000	0,0%
<i>et 708 - Produits des activités annexes</i>	115 635	-11,0%	60 000	-48,1%	60 600	1,0%	61 206	1,0%
74 - SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	1 186 144	30,8%	1 005 000	-15,3%	1 005 000	0,0%	1 005 000	0,0%
<i>dont 741 -Soutiens Eco emballages / CITEO- EMBALLAGES</i>	1 069 604	33,7%	890 000	-16,8%	890 000	0,0%	890 000	0,0%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 989 655	0,4%	7 122 221	1,9%	7 214 143	1,3%	7 307 399	1,3%
<i>dont 7580 - Contributions communes Collecte et trait.</i>	4 869 982	0,0%	5 025 821	3,2%	5 076 079	1,0%	5 126 840	1,0%
TOTAL Recettes réelles	9 233 336	3,7%	9 088 821	-1,6%	9 191 743	1,1%	9 285 605	1,0%
Taux Contributions collectives (Collecte et Traitement)	53%		55%		55%		55%	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	110 454	-50,5%	134 300	21,6%	135 643	1,0%	136 999	1,0%
61 - SERVICES EXTERIEURS	46 156	-57,7%	107 085	132,0%	108 156	1,0%	109 237	1,0%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 187	-60,3%	34 300	111,9%	34 643	1,0%	34 989	1,0%
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	14 345	-19,9%	13 600	-5,2%	13 736	1,0%	13 873	1,0%
64 - CHARGES DE PERSONNEL	321 142	-6,2%	358 300	11,6%	366 216	2,2%	369 878	1,0%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 939 691	-1,9%	8 429 450	6,2%	8 200 053	-2,7%	8 366 748	2,0%
<i>dont 658 - Charges d'exploitation (délégée)</i>	7 913 258	-1,8%	8 399 150	6,1%	8 169 450	-2,7%	8 335 839	2,0%
TOTAL Dépenses réelles (Gestion/Exploit.)	8 656 780	-5,2%	9 161 825	5,8%	8 862 447	-3,3%	9 035 726	2,0%
Taux de délégation (ycompris Elus)	92%		92%		93%		93%	
Taux Charges directes	8%		8%		7%		7%	

→ → Simulation financière 2019-2022 au 10-02-2020 : le constat

Synthèse comptable et financière

CA 2019 "projeté" (Indiggo + Service)

Régime comptable : M14 en kilo-euros		Rétrospective			An 0	Prospective				
Collectivité : Smictom du Chinonnais		CA	CA	CA	CA	CA prev.	BP	PROSP	PROSP	
Simulation prospective : V1 - BP 2020 - CC +3,2% et +1%/an		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022		
Exploitation Smictom du Chinonnais										
RF	Recettes	8 762	8 774	8 968	9 233	9 089	9 192	9 286		
DF	Dépenses	7 919	8 022	9 134	8 657	9 162	8 862	9 036		
EG=RF-DF	Epargne de gestion (CAF de gestion)	843	752	-167	577	-73	329	250		
Remboursement dette et frais financiers										
I	Intérêts	41	27	23	18	17	13	10		
EB=EG-I	Epargne brute (CAF brute)	802	725	-190	559	-90	316	240		
K	Capital	253	264	276	366	288	286	258		
An = I+K	Annuité totale (pour mémoire)	294	291	299	384	305	299	267		
	<i>dont Annuité prospective</i>			0	0	230	230	230		
AT	<i>Aléas risque de taux</i>			0	0	0	0	0		
EN=EB-K	Epargne disponible (CAF ou Epargne nette)	549	461	-466	193	-378	30	-17		
Investissement Smictom du Chinonnais										
RI	Recettes	0	0	19	0	0	0	0		
DI	Dépenses	307	119	168	1 147	585	1 236	1 627		
	dont financières (participations SPL)			119		119				
BF=DI-RI	Besoin de financement	307	119	149	1 147	585	1 236	1 627		
Equ=EN-BF	Equilibre d'exercice (avant dette)	242	342	-615	-954	-963	-1 206	-1 644		
FdR 1	Fonds de roulement disponible 1-01	3 344	3 586	3 928	3 313	3 489	2 526	1 321		
DET	<i>Emprunts nouveaux de l'exercice</i>	0	0	0	1 130	0	0	651		
FdR 2 = FdR 1+Equ +Equ	Fonds de roulement disponible 31-12	3 586	3 928	3 313	3 489	2 526	1 321	327		
Encours de Dette fin d'exercice				1 054	1 277	989	704	1 097		

→ → Simulation financière 2019-2022 au 10-02-2020 : les ratios d'analyse

Simulation prospective : V1 - BP 2020 - CC +3,2% et +1%/an

Ratios d'analyse Exploitation	2016	2017	2018	2015/2018	2019	2020	2021	2022	2019/2022
Frais financiers / DRF	0,5%	0,3%	0,3%	0,5%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%
Annuité de dette / (DRF + Annuité)	3,6%	3,5%	3,2%	3,5%	4,2%	3,2%	3,3%	2,9%	3,4%
Rendement Epargne nette	6,3%	5,3%	-5,2%	3,0%	2,1%	-4,2%	0,3%	-0,2%	-0,5%
Annuité de dette / RRF	3,4%	3,3%	3,3%	3,4%	4,2%	3,4%	3,3%	2,9%	3,4%
Autres dépenses fonct./ RRF	90,4%	91,4%	101,9%	93,6%	93,8%	100,8%	96,4%	97,3%	97,1%
TOTAL consos / RRF	93,7%	94,7%	105,2%	97,0%	97,9%	104,2%	99,7%	100,2%	100,5%
Invest. et Autofinancement	2016	2017	2018	2015/2018	2019	2020	2021	2022	2019/2022
Investissements	307	119	168	773	1 147	585	1 236	1 627	4 595
Recettes d'investissement	0	0	19	19	0	0	0	0	0
Emprunts nouveaux	0	0	0	0	1 130	0	0	651	1 781
Autofinancement constaté	307	119	149	753	17	585	1 236	976	2 814
Taux d'autofinancement réel	100,0%	100,0%	88,6%	97,5%	1,5%	100,0%	100,0%	60,0%	61,2%
Fonds roulement en jours de charges	165	179	132	159	147	101	54	13	79
Jour de charges	22	22	25	22	24	25	24	25	24

Commentaire final :

→ **Au BP 2020** : Comme annoncé au 4-03-2019, scénario V2-bis, l'épargne de gestion passe à 0 (dans l'épaisseur du trait) avec augmentation des contributions collectives de 3,2% / position 2019,

- **la dette n'est pas remboursée** (→ le BP n'est pas équilibré financièrement), **le déficit budgété pour l'exercice** (épargne nette négative) **ressort à 378 k€**,

- **la ponction globale** (Epargne nette négative + Investissement) sur le fonds de roulement présent au 1-01-2020 **ressort à 963 k€**.

→ **Exercice 2021 et 2022** : '**Réduction**' des dépenses **et** redressement de l'épargne nette en 2021 puis 2022,

- **la dette est remboursée. L'équilibre financier** – fragile - **est atteint** (épaisseur du trait).

- **la ponction sur le fonds de roulement** (investissement seul) pour 2021 (avec autofinancement =100%) **est de 1.236 k€**

→ **Les investissements 2022** nécessitent, moyennant un **autofinancement de 61,2%**, un recours à l'emprunt à hauteur de 650 k€. **Fin 2022**, la réserve (FdR) constituée fin 2019 **est consommée à plus de 90%** (reste 321 k€ soit 13 jours de charges d'exploitation),

→ **L'encours de dette fin 2022** retrouve le niveau atteint fin 2018 (**1.097 k€**).

Alternative 1 : **autofinancement 2022 = 30%** soit 488 k€ (ponction sur la réserve), **Emprunt d'équilibre 1.139 k€**, **FdR fin 2022 = 816 k€ ...** Encours de **dette fin 2022 = 1.585 k€**.

Alternative 2 : **autofinancement 2022 = 0**, Emprunt d'équilibre 1.627 k€, **FdR fin 2022 = 1.304 k€** soit plus d'un mois ½ de charges d'exploitation (54 jours contre 147 fin 2019) ... Encours de **dette fin 2022 = 2.073 k€**

=====

Rappel des objectifs financiers du SMICTOM (période 2019-2022),

Préparer la période de fort investissement (cf PPI 2023-2026 Déchetteries essentiellement) **avec :**

* un **Endettement minimum** (cf. charge de la dette « supportable »),

* **et une Réserve d'autofinancement « raisonnable ».**

Merci pour votre attention... -